



**COMITE DEPARTEMENTAL DU LOIRET
DE LA FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME**

**COMPTE-RENDU DE LA 46^{ème} ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU COMITE DEPARTEMENTAL DU LOIRET A PITHIVIERS LE VIEIL
LE SAMEDI 22 OCTOBRE 2022**

N°2022-07

A l'attention de :

FFCT

Président du Comité Régional Centre-Val de Loire

Président d'honneur du CODEP 45

Présidentes et Présidents des Associations Loirétaines

Présidents des CODEP 18-28-36-37-41-45

27 Clubs du Loiret - sur 34 - sont présents ou représentés (sont absents : St Ay, Saran, John Deere Saran, ASTOM Orléans, Amilly, Dadonville et Chatillon sur Loire).

Gérard DRAMARD, Président des Cyclo Randonneurs de Pithiviers le Vieil, souhaite la bienvenue aux participants à la 46^{ème} Assemblée Générale du Comité du Loiret de la Fédération Française de Cyclotourisme en rappelant l'attrait de la Région de Pithiviers pour le Cyclotourisme. Il présente brièvement son Club et ses activités. Il souhaite à toutes et tous une bonne réunion, avant de céder la parole à M. Philippe CHALINE, Maire de Pithiviers le Vieil, qui à son tour vante les mérites de sa Commune et de sa Région, et souhaite une excellente Assemblée Générale.

M. Frédéric NERAUD, Conseiller Départemental et Président de Tourisme Loiret prend ensuite la parole en soulignant l'importance de la collaboration qui existe entre le CODEP 45 et Tourisme Loiret. Pour lui, ce lien très étroit est un partenariat solide permettant de promouvoir l'activité de cyclotourisme dans le département. Il rappelle également que l'activité Tourisme dans le Loiret est maintenant classée 2^{ème} nationale derrière la Drôme. Les infrastructures cyclo dans le Loiret continuent leur développement après La Loire à Vélo, La Scandibérique, les autres circuits fléchés, et contribuent au slow tourisme.

Benoît GROSJEAN, Président du CODEP Loiret, prend ensuite la parole :

Monsieur le Maire, Madame/Messieurs les invités,

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents des associations FFCT Loirétaines,

Mesdames, Messieurs, Chers-ères Amis-es cyclotouristes,

Selon le dernier pointage qui m'a été communiqué, 27 des 34 associations que compte le Comité Départemental sont présentes ou représentées.

Les membres individuels du Loiret, que nous avons invités à se réunir en amont de notre assemblée générale n'ont pas désigné leur représentant.

Les 81 voix portées par les 27 associations présentes ce jour dépassent largement le quorum, fixé par l'article 5 de nos statuts, à 49 voix. **L'Assemblée peut donc valablement délibérer.**

En conséquence, je déclare ouverte la 46^{ème} Assemblée Générale Ordinaire du Comité Départemental du Loiret de la Fédération Française de Cyclotourisme et recevables toutes les décisions qui y seront régulièrement prises.

Merci à nos invités qui ont pris ou prendront de leur temps précieux pour être parmi nous :

- Monsieur Frédéric NERAUD, président de Tourisme Loiret, vice-président du Conseil départemental du Loiret,
- Monsieur Marc GAUDET, président du Conseil départemental du Loiret,
- Monsieur Bruno DAUVILLIER, président d'honneur du comité départemental



Je vous remercie d'excuser l'absence de Madame Martine CANO, Présidente fédérale, retenu en comité directeur fédéral, mes collègues présidents des CODEP Centre-Val de Loire, de Monsieur Rodolphe LEGENDRE, Délégué Régional Académique à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports, et de Patrick POMMIER, Président du Codérando Loiret.

Mesdames Messieurs les représentants des associations du Loiret **Merci d'être présents**,

L'année 2022 aura vu la disparition de certains de nos proches. Je n'oublierai pas non plus les soucis de santé ou les conséquences des accidents dont ont été victimes certains d'entre nous. Je vous demande une minute de silence pour tous nos collègues cyclotouristes décédés ces derniers mois, et pour tous ceux qui ont eu à subir un deuil dans leur famille en cette année.

Je vous remercie et je vous propose de passer à la suite du programme.

Approbation du procès-verbal de l'AG du 23 Octobre 2021 à Neuville aux Bois :

Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu de l'Assemblée Générale Départementale du 23 Octobre 2021 à Neuville aux Bois est approuvé et passe au statut de procès-verbal.

Rapport Moral : (Benoît GROSJEAN)

Bonne nouvelle : les compétences de la FFCT sont de plus en plus sollicitées pour contribuer aux aménagements cyclables par les collectivités locales et territoriales. Le souci est qu'une fois que nous avons apporté notre savoir, très souvent nos propositions basculent dans le giron de cabinets conseils qui savent facturer leurs prestations à haute valeur ajoutée ! Et encore cette vision est parfois trop belle, car parfois nos propositions sont balayées et d'autres choix sont effectués par des élus très loin de connaître la réelle problématique du vélo. Voire notre proposition d'associations au projet n'est même pas étudiée, et la collectivité préfère traiter avec des associations de cyclistes dont le positionnement est clairement une opposition au pouvoir local de manière à les acheter en quelque sorte. Nous avons connu cela en 2021/2022 avec des projets sur des aménagements cyclables qui ont été inaugurés sans que nous y soyons associés, des chantiers qui ont démarré avec des absurdités d'aménagements contre lesquels nous nous sommes opposés.

Je constate par ailleurs de plus en plus que lors des réunions auxquelles la FFCT est invitée, nous sommes souvent les seuls bénévoles face à des salariés des collectivités et des associations associées au vélo dont les représentants sont salariés : avons-nous atteint les limites de notre action bénévole ? Devons-nous envisager de recruter un salarié – même à temps partiel – pour défendre nos idées et nous représenter dans ces réunions pour être plus crédible ? J'ai le sentiment – mais peut-être ai-je tort – que nos élus – au sens large – ne font pas confiance à nos compétences de bénévoles et sont convaincus que des salariés seraient plus performants que nous.

J'ai souvent dit et répété que notre silence et notre volonté d'aider les collectivités étaient moins porteurs que de s'opposer bruyamment à ces dernières comme le font certains, avec le concours d'une presse locale plus friande de pseudo-manifestations que de travail productif en profondeur.

Et que dire de Vélotour qui attire des milliers de cyclistes alors que nous ne réunissons de notre côté qu'à drainer quelques dizaines de non-licenciés dans nos randonnées ? D'autant que la ville d'Orléans et Orléans Métropole qui nous juraient haut et fort qu'ils allaient arrêter de soutenir cette entreprise continue de leur dérouler le tapis rouge. Rappelez-vous que la FFCT s'est faite chasser du Tour de l'Agglo pour permettre à Vélotour de prendre notre place. Heureusement que les collectivités sont fières du travail des bénévoles, sinon où irions-nous ?

D'après ce qu'il m'est remonté comme informations, je relève que la vie dans vos associations est souvent très riche entre randonnées en semaine, séjours club... Mais appartenir à une fédération s'est avant tout participer aux manifestations organisées par les autres clubs. Comment se fait-il que certaines d'entre vous ne sont jamais



présentes au départ des Challenges du Loiret et du Centre, par exemple. A quoi sert votre affiliation à une fédération si vous vivez en vase clos au sein de votre association ?

Nombre d'entre vous regrettent le peu de recrutements qu'ils sont en mesure de réaliser chaque année. Rappelez-vous que pour accueillir de nouveaux sociétaires, ou tout au moins les conserver, il faut être formé. Et les modules proposés par la FFCT en matière sont nombreux. Malgré cela la plupart des associations loirétaines apportent un intérêt marginal à former ses sociétaires. Et cela quelle que soit la formule que nous proposons : formation sur vos terres, formation en semaine, le week-end, étalée sur une longue période. Le constat est que ce sont toujours les mêmes associations qui forment leurs sociétaires.

Cela va-t-il changer avec la perspective de la Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme (SFIC) ? Pour bien accueillir nos amis cyclotouristes de France et du monde entier du 3 au 10 août 2025, il va falloir nous former d'autant que le cyclotouriste est devenu – et pas seulement dans le Loiret – un consommateur qui estime avoir des droits puisqu'il paie des prestations – très peu en réalité : regardez ce que font les autres structures qui proposent du tourisme à vélo – et qu'il exige d'en avoir pour son argent !

Consommateur ou acteur ? Me concernant cela fait plus de 20 ans que j'agis en acteur dans le cyclotourisme local, départemental et régional. Mais j'ai annoncé qu'en 2026 pour le 50ème anniversaire du comité départemental du Loiret je rendrai mon tablier de président départemental (sous réserve qu'en 2024 vous acceptiez de me reconduire pour un ½ mandat) après avoir connu les 30ème et 40ème anniversaires. Certains m'ont posé la question : non, je ne repartirai pas non plus pour une autre mission au sein du comité directeur départemental. Alors vous comprendrez ma déception – une de plus – devant l'absence de candidature pour rejoindre le comité directeur en 2022. Certaines commissions vont rester en sommeil, même si quelques très valeureux élus vont malgré tout s'acharner une fois de plus à vous proposer des voyages itinérants, par exemple. Certains d'entre nous sont élus depuis des décennies et il convient de renouveler de toute urgence notre comité directeur départemental. Venez nous rejoindre et invitez vos sociétaires - sur un petit braquet rassurez-vous pour découvrir l'activité du comité directeur et être prêts à reprendre la barre seuls en 2026. Venez nous aider à prendre les bonnes décisions qui vont impacter le cyclotourisme loirétain des 10 prochaines années. Par-delà les commissions Tourisme et Sport pour Tous qu'il va falloir réveiller, l'horizon court terme nous incite à trouver les futurs porteurs des projets Formation, Sécurité, VTT et gravel.

Je vous remercie par avance d'y réfléchir posément et tranquillement et de revenir vers moi pour me faire savoir votre envie de nous rejoindre.

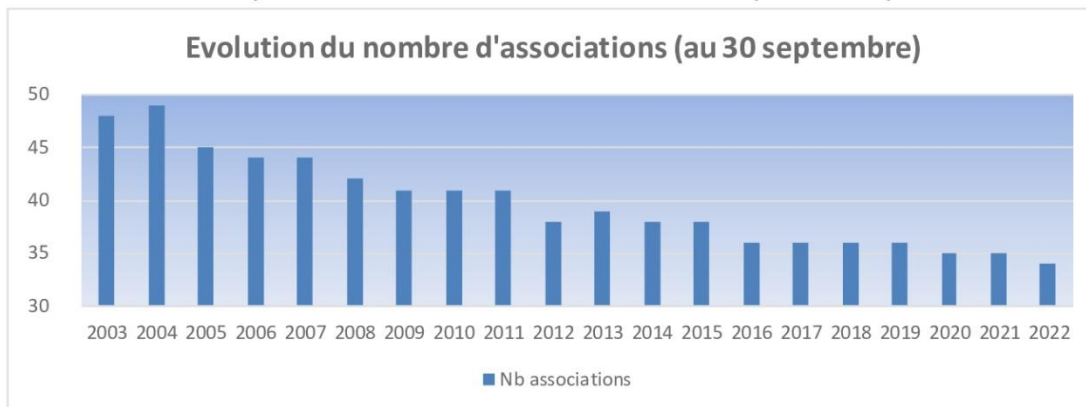
Je veux malgré tout terminer sur une note d'optimisme, cet optimisme qui est ma vraie nature, sinon depuis longtemps j'aurais cédé ma place. Je reste un idéaliste et je crois encore et toujours en la pérennité de notre activité cyclotouristique au sein d'une fédération qui va bientôt fêter ses 100 ans. La SFIC 2025 doit être une unique pensée sur les 1016 prochains jours. Tous les cyclotouristes loirétains fédérés auxquels l'âge et la santé permettront d'être des nôtres en août 2025 se doivent de se lancer dans l'aventure. C'est le projet d'une vie de cyclotouriste, alors ne passez pas à côté. Nombre d'entre nous ont déjà beaucoup œuvré par la réussite de ce projet. Je citerai bien entendu les bénévoles de la 1ère heure qui ont permis de transmettre aux élus fédéraux notre dossier de candidature dans les délais requis, en particulier la commission Circuits pilotée par Bernard Moineau et la commission Communication de Denis Prud'homme qui nous a concocté un dossier d'une très grande qualité. Venez nous rejoindre au sein de l'une des actuelles 16 commissions, en qualité de membre, mais aussi de pilote alors que la moitié de nos commissions sont actuellement orphelines. Par avance je vous en remercie.

Bilan d'Activités : (Denis PRUD'HOMME)

Bilan des Activités 2021/2022

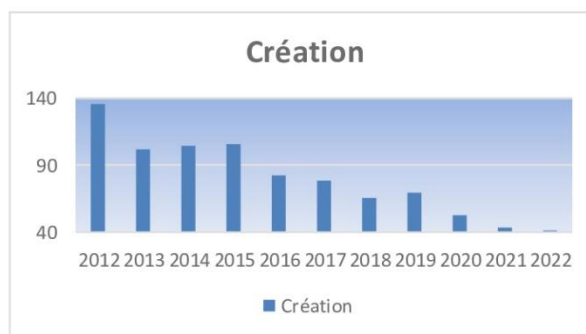
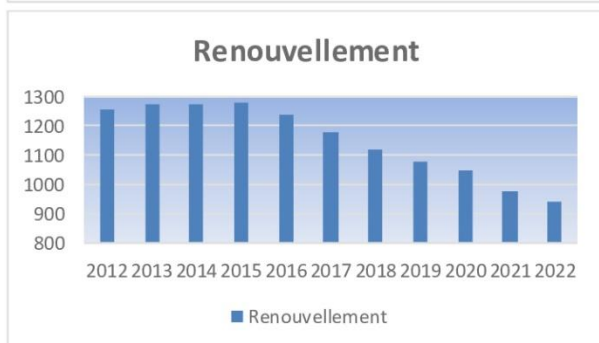
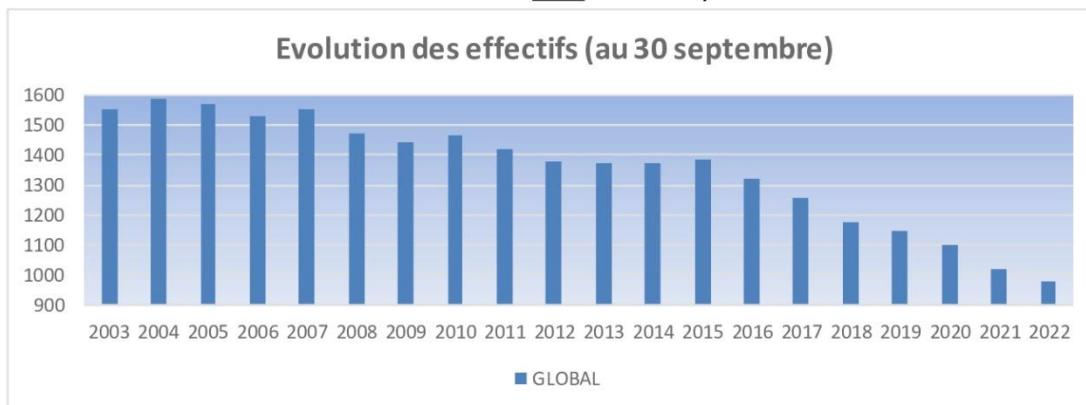
Les effectifs et leurs évolutions :

En 2022, le nombre d'Associations Loirétaines s'élève à **34**, contre 35 en 2021. Le Cyclo Club d'IBM Orléans n'a pas en effet renouvelé son adhésion après la disparition de son Président.



En 2022, la baisse des effectifs se poursuit, en marquant toutefois une légère décélération par rapport à l'année précédente, avec une perte globale de **40** licenciés(es) (*79 en 2021*), dont **21** masculins, **9** féminines, **15** jeunes de < de 25 ans et un **gain de 5** individuels. Au 30 Septembre, **81** cyclos(tes) n'avaient pas renouvelé leurs licences, et l'on observait une chute de **2** nouveaux licenciés par rapport à 2021 à la même date (**41** au lieu de 43).

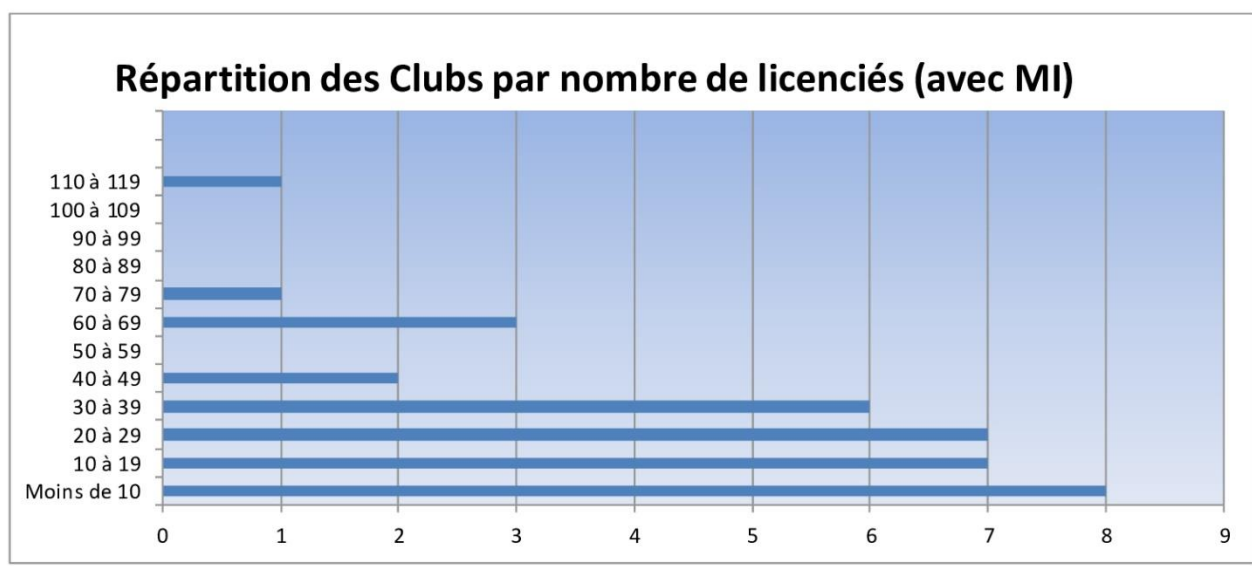
L'effectif FFCT Loirétains s'élève donc à **980** au 30 Septembre 2022.



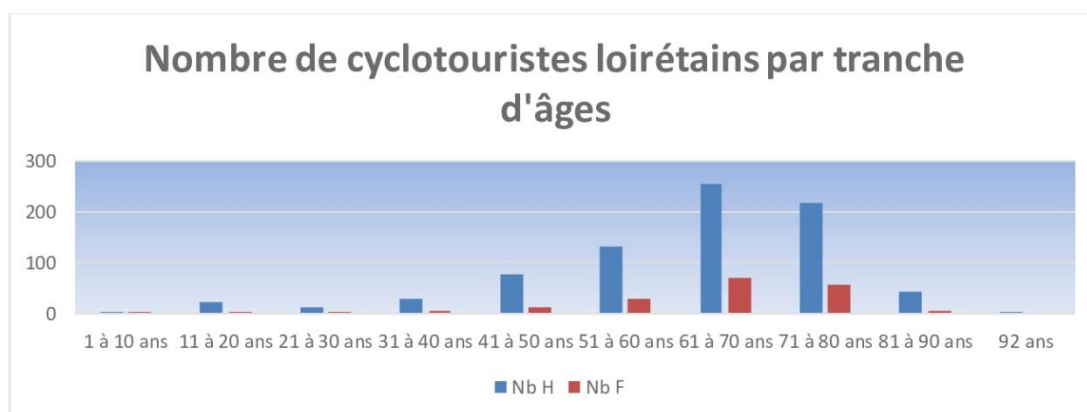
Les Associations Loirétaines regroupent entre **3** et **113** licenciés(es) avec une valeur moyenne de **28** sociétaires. Il convient de noter que 82% des Associations regroupent moins de 40 sociétaires (28/34).

17 Associations ont perdu des sociétaires en 2022 pour un total de **68** licenciés(es), alors que **12** (dont MI) en ont gagné pour **28** nouveaux(elles) licenciés(es) (dont 2 Associations à elles seules 10 -2x5-). **6** Club restent stables dans leurs effectifs.

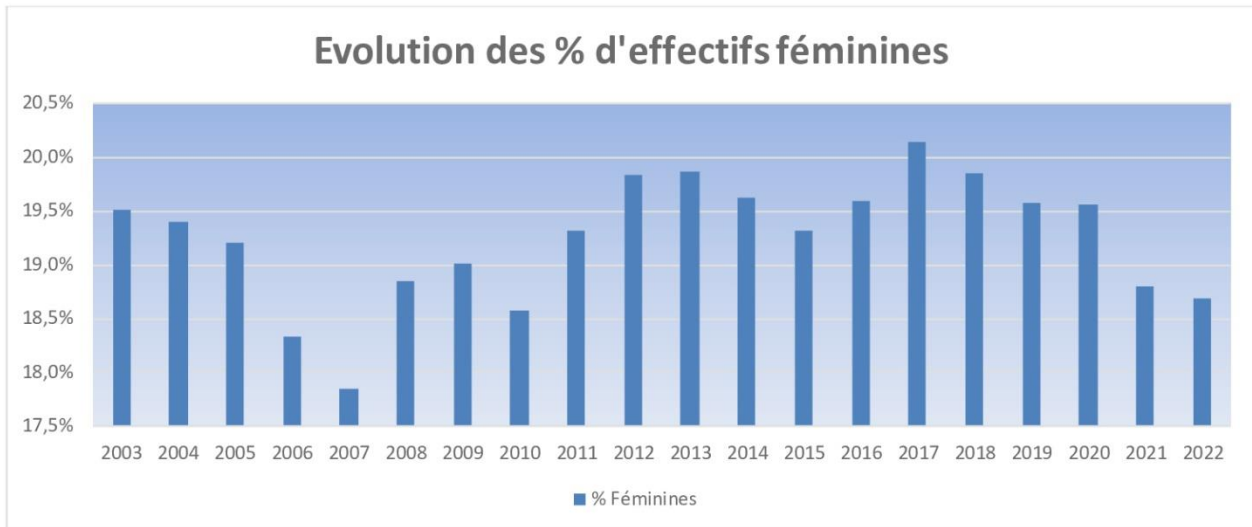
Les Membres Individuels ont gagné **5** membres.



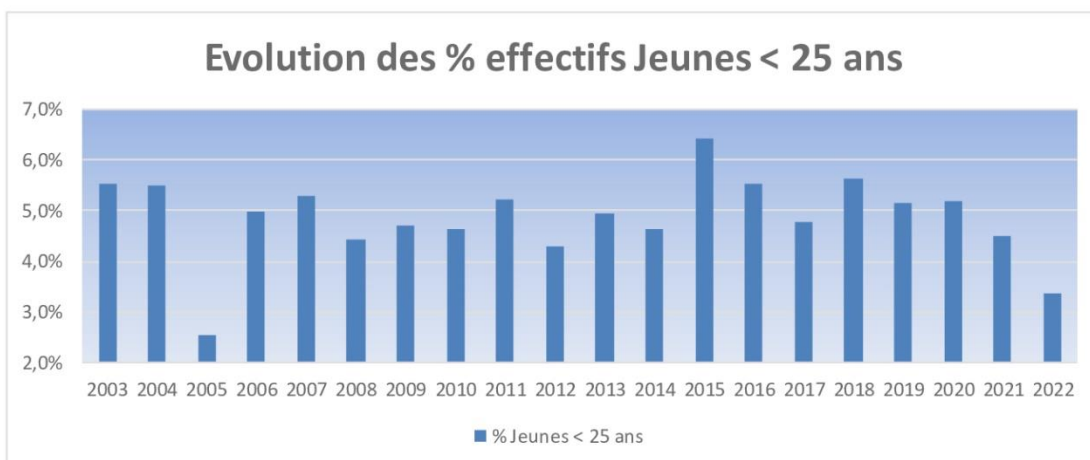
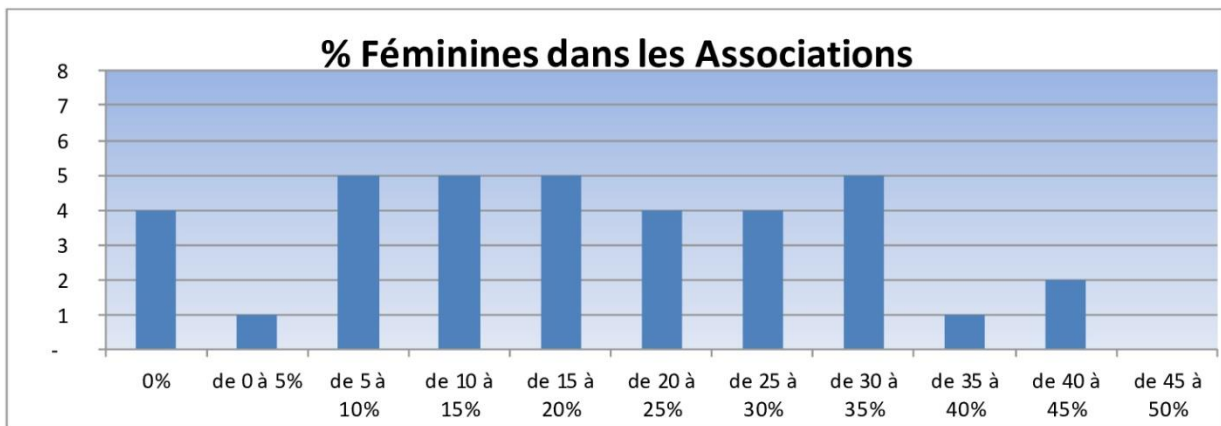
La tranche d'âge la plus représentée est celle des **61-70 ans (32,00%** des effectifs totaux dont **32,00 %** pour les Masculins et **43,00 %** pour les Féminines), suivie des **71-80 ans (28,00 %** des effectifs totaux dont **27,00 %** pour les Masculins et **31,00 %** pour les Féminines),



Le ratio de féminines rapportées à la population totale est resté stable (**18,67%**.)



2 Associations ne possèdent aucune féminine dans leurs rangs. Pour **9** Associations, le pourcentage de féminines se situe à plus de 30% de leurs populations respectives, et pour **6** autres entre 20 et 30 %.



Le niveau des effectifs Jeunes ne cesse de baisser. Il représente maintenant **3,40%** de la population totale.



8 Associations accueillent des mineurs (**25** dont 3 filles), soit 12 de moins qu'en 2020, qui appartiennent : Orléans Cyclotouriste (**11**), SMOC St Jean de Braye (**4**) et Cercle Jules Ferry (**4**), Cyclo Randonneurs Chalettois (**2**), Avenir Cyclo Ormes (**1**), Union Cyclo Nogentaise (**1**), CC Boigny sur Bionne (**1**), Cléry Vélo (**1**).

L'âge moyen d'un licencié FFCT Loirétain augmente (**62,6 ans**), les femmes restant plus âgées (**63,9 ans**) que les hommes (**62,3 ans**). La structure pyramidale des âges au niveau national avec une espérance de vie plus grande pour les femmes explique peut-être cette situation.

Les abonnements à la Revue Fédérale (**149**) continue sa lente progression avec **15 %** d'abonnés, pourcentage encore bien trop faible.

83% des cyclotouristes Loirétains possèdent un Certificat Médical de Non-Contre-Indication à la pratique du cyclotourisme en cours de validité. Il reste donc **16%** de licences en Vélo Balade. Les licences avec CMNCI se répartissent en **5%** de Vélo Sport et **79%** de Vélo Rando.

Côté Assurances, **2%** ont souscrit un contrat AXA mini-braquet, **8%** le grand braquet et **90%** le petit braquet.

Vélo à Assistance Electrique : **54** Loirétains (45 en 2021) ont déclaré –sous le site fédéral- utiliser un VAE. (26 pour les hommes et 28 pour les femmes). Mais combien en réalité utilisent-ils ce nouveau moyen de traction ?

Discipline	Total	Homme	Femme
Gravel + Route	17	6	11
Route + VTT / VTC + Gravel	311	259	52
Route	194	152	42
Route + VTT / VTC	399	327	72
VTT / VTC	59	53	6
Total	980	797	183

Les cyclotouristes Loirétains déclarent à **20 %** se limiter à l'activité Route et **6%** au VTT, tandis que **74%** se partagent entre les 4 disciplines (Route/Gravel/Vtt/Vtc).

Les participations :

PARTICIPATIONS AUX RANDONNEES DU CODEP 45 du 1er OCT9BRE 2021 au 30 SEPTEMBRE 2022	TOTALS GENERAUX																	
	FFCT						NON FFCT						TOTALS					
	Jeunes - 18 ans		Adultes		Totaux		Jeunes - 18 ans		Adultes		Totaux		Jeunes - 18 ans		Adultes		Totaux	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
ROUTE	52	4	1 263	299	1 315	303	18	4	624	99	642	103	70	8	1 887	398	1 957	406
VTT	14	4	300	21	314	25	57	21	915	89	972	110	71	25	1 215	110	1 286	135
GRAVEL/VTC	0	1	32	3	32	4	0	0	124	18	124	18	0	1	156	21	156	22
CYCLO DECOUVERTES	1	1	35	31	36	32	0	0	7	12	7	12	1	1	42	43	43	44
MARCHE	0	0	35	20	35	20	5	4	390	469	395	473	5	4	425	489	430	493
TOTAUX	67	10	1 665	374	1 732	384	80	29	2 060	687	2 140	716	147	39	3 725	1 061	3 872	1 100
	77		2 039		2 116		109		2 747		2 856		186		4 786		4 972	

Le contexte sanitaire a permis depuis le 4^e Trimestre 2021 de reprendre quasi normalement l'organisation des Randonnées prévues au Calendrier Départemental.

C'est donc **34** manifestations qui se sont déroulées entre le 1^{er} Octobre 2021 et le 30 Septembre 2022, totalisant **2116** participants(es) licenciés(és) FFCT (**42,50%**) et **2856** non licenciés(és) FFCT (**57,50%**).

Parmi les « non FFCT », on distingue majoritairement le Vtt et la Marche (**68 %**).

Si l'on considère exclusivement le cyclotourisme, **54 %** des non licenciés FFCT sont Vététistes, lesquels représentent globalement, **35 %** des participants(tes).

Le palmarès des participations 2021/2022, pour les Randonnées Cyclo-touristiques avec + de 300 participants :

- ← Le CJF le 6/3 2022 (BRM 200 « Sur les Pas de Raboliot » (Route/Gravel) = **395** participants
- ← l'OCT le 10/10/2021 - 43^e Journée Orléanaise (Route/Vtt) = **389** participants
- ← Cléry Vélo le 16/10/2022 – La Foire aux Pommes (Vtt) = **360** participants
- ← Amicale de Neuville aux Bois le 24/4/2022 – La Neuvilleoise (Route/Vtt) = **329** participants
- ← La SMOC le 27 Mars 2022 – Randonnée du Poisson (Route/Vtt) = **302** participants

Les réunions des élus départementaux :

Les élus départementaux ont participé à 87 réunions.

En interne (**41**):

- Assemblée générale et réunion des présidents : **2**
- Commissions départementales : **14**
- Comités directeurs : **5**
- Siège fédéral : **2**
- Comité de pilotage et réunion des bénévoles pour la SFIC 2025 : **18**

En externe (**46**) :



- Orléans Métropole et Ville d'Orléans : **30**
- Conseil départemental et Tourisme Loiret : **7**
- Comité départemental Olympique et Sportif : **4**
- Autres structures : **5**

Bilan Financier 2020-2021 et Budget Prévisionnel 2021-2022 : (Eric SIGMUND)

Détail des charges :

60-Achat : 4 194.58 € :

- **Achat d'études et de prestations de service : 690.30 €**, Contrôle des circuits pour le compte du Conseil Départemental.
- **Achat non stockés de matière et de fournitures : 2 106.02 €**, alimentation pour les sorties et les formations 496.03 €, matériel informatique 509.99 € et acquisition de matériel 1 100 €.
- **Fournitures non stockable : 37.04 €**, carburant boucle du patrimoine.
- **Fourniture d'entretien et petit équipement : 932.22 €**, polo CODEP 591.60 €, vélo d'occasion 250.00 € et divers 90.62 €.
- **Autres fournitures : 429.00 €**, Billetterie VI Saint Avertin 54.00 € et fond de caisse boucle du patrimoine 375.00 €.

61-Services extérieurs : 157.00 € :

- **Locations : 76.00 €**, loyer maison des sports
- **Documentation : 81.00 €**, VI féminin Saint Avertin.

62-Autres services extérieurs : 5 614.62 € :

- **Publicité, publication : 489.28 €**, banderole VTT 240.00 €, récompenses 209.63 € et flyers 39.65 €.
- **Déplacements et missions : 4 816.22 €** : Déplacement du Comité Directeur 1 887.10 €, sur les pas de Jeanne d'Arc 189.00 €, VI Saint Avertin 2 207, 52 € et repas 532.60 €
- **Frais postaux et communication : 164.92 €**
- **Services bancaires et autres : 144.20 €** : Crédit Mutuel 89.20 € et cotisation Basicompta 55.00 €

64-Charges de personnel : 61.00 € : frais de formation

65-Autres charges de gestion courantes 144.70 € : Cotisations OVH et Openrunner

68-Dotation aux amortissements 179.26 €

Total des charges : 10 351.16 €

Détail des produits :

70-Vente de produits finis et prestations de services 3 048.53 € :

- **Prestations de service 2 915.00€** : VI Saint Avertin 2 400 .00 €, Randonnée de la mémoire 95.00 € et boucle du patrimoine 420.00 € (dont le fond de caisse 375.00 €)
- **Vente de marchandise 28.53 €** : Remboursement alimentation boucle du patrimoine.
- **Produits des activités annexes 105.00 €** : Remboursement de frais par le COREG

74-Subventions 7 800.00 € :

- **ANS 6 000,00 €** : 3 000.00 € au titre de l'année 2021 et 3 000.00 € pour l'année 2022.
- **Conseil départemental 1800.00 €**

75-Autres produits de gestion courante 2268.95 € : Reversement fédéral 2 081.75 €, remboursement de frais crédit Mutuel 3.00 € et repas sur les pas de Jeanne d'arc 184.20 €

76-Produits financier 50.47 € : Intérêts du livret bleu

77 produits exceptionnels 1 158.01 € : Recette constatée d'avance, dépense SFIC avancée par le CODEP.

Total des produits : 14 325.96 €



Résultat net 3 974.80 €, le résultat de cet exercice sera inscrit en report à nouveau.

Situation de la trésorerie au 31/08/2022 : 21432,54€

- Caisse : 4.36 €
- Compte courant : 11 282.98 €
- Livret : 10 145.20 €

CODEP 45 compte de résultat au 31/08/2022

CHARGES	MONTANT €	PRODUITS	MONTANT €
60-Achat	4 194,58 €	70-Vente de produits finis, prestations de services,	3 048,53 €
Achats d'études et de prestations de services	690,30 €	Prestation de services	2 915,00 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	2 106,02 €	Vente de marchandises	28,53 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	37,04 €	Produits des activités annexes	105,00 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	932,22 €		
Autres fournitures	429,00 €		
61 - Services extérieurs	157,00 €	74- Subventions d exploitation	7 800,00 €
Sous traitance générale	0,00 €	Etat: ANS	6 000,00 €
Locations	76,00 €		
Entretien et réparation	0,00 €	Région(s):	
Assurance	0,00 €		
Documentation	81,00 €		
Divers		Département(s):	1 800,00 €
62 - Autres services extérieurs	5 614,62 €		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0,00 €	Commune(s):	
Publicité, publication	489,28 €	subvention communauté de communes et Agglo	
Déplacements, missions	4 816,22 €		
Frais postaux et de télécommunications	164,92 €	Organismes sociaux (à détailler):	
Services bancaires, autres	144,20 €		
63 - Impôts et taxes	0,00 €	Fédération	

Impôts et taxes sur rémunération	0,00 €	Fonds européens	
Autres impôts et taxes	0,00 €	ASP	
64- Charges de personnel	61,00 €	Autres recettes (précisez)	
Rémunération des personnels	0,00 €		
Charges sociales	0,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	2 268,95 €
Autres charges de personnel	61,00 €	Dont cotisations	
65- Autres charges de gestion courante	144,70 €	76 - Produits financiers	50,47 €
67- Charges exceptionnelles	0,00 €	77 - Produits exceptionnels frais SFIC	1 158,01 €
68- Dotation aux amortissements	179,26 €	78 Reprises sur amortissements et provisions	
6984-Engagements à réaliser sur subvention affectée		79 - transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES	10 351,16 €	TOTAL DES PRODUITS	14 325,96 €
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	0,00 €
Secours en nature	0,00 €	Dons en nature	0,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00 €	Prestations en nature	
Personnel bénévole	11 125,35 €	Bénévolat	11 125,35 €
TOTAL DES CHARGES	21 476,51 €	TOTAL DES PRODUITS	25 451,31 €
RESULTAT	3 974,80 €		

Budget prévisionnel 2022/2023

CHARGES	MONTANT €	PRODUITS	MONTANT €
60-Achat	3 050,00 €	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	120,00 €
Achats d'études et de prestations de services	700,00 €	Prestation de services	100,00 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	2 000,00 €	Vente de marchandises	20,00 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	50,00 €	Produits des activités annexes	
Fourniture d'entretien et de petit équipement	300,00 €		
Autres fournitures			

61 - Services extérieurs	2 725,00 €	74- Subventions d exploitation	5 800,00 €
Sous traitance générale		Etat: ANS	3 000,00 €
Locations			
Entretien et réparation	500,00 €	Région(s):	
Assurance	500,00 €		
Documentation			
Divers	1 725,00 €	Département(s):	2 800,00 €
62 - Autres services extérieurs	7 193,01 €		
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Commune(s):	
Publicité, publication	423,01 €	subvention communauté de communes et Agglo	
Déplacements, missions	6 415,00 €		
Frais postaux et de télécommunications		Organismes sociaux (à détailler):	
Services bancaires, autres	355,00 €		
63 - Impôts et taxes	0,00 €	Fédération	
Impôts et taxes sur rémunération		Fonds européens	
Autres impôts et taxes		ASP	
64- Charges de personnel	0,00 €	Autres recettes (précisez)	
Rémunération des personnels			
Charges sociales		75 - Autres produits de gestion courante	5 840,00 €
Autres charges de personnel		Participation des licenciés	3 440,00 €
65- Autres charges de gestion courante		76 - Produits financiers	50,00 €
66- Charges financières		77 - Produits exceptionnels dû par COSFIC	1 158,01 €
67- Charges exceptionnelles		78 Reprises sur amortissements et provisions	
68- Dotation aux amortissements(provisions pour renouvellement)		79 - transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES	12 968,01 €	TOTAL DES PRODUITS	12 968,01 €

86- Emplois des contributions volontaires en nature	0,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature	0,00 €	Dons en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00 €	Prestations en nature	
Personnel bénévole	0,00 €	Bénévolat	
TOTAL DES CHARGES	12 968,01 €	TOTAL DES PRODUITS	12 968,01 €

Commentaires

- Si la crise sanitaire perdure, elle n'aura pas vraiment eu d'incidence sur le fonctionnement du CODEP et des clubs. Néanmoins une des conséquences est une diminution de fréquentation des manifestations organisées par nos structures.

- Les charges n'ont pas été impactées comme les 2 dernières années et nous avons retrouvés un niveau de fonctionnement qui correspond à l'activité du CODEP.

- Pour ce qui concerne les produits, nous avons enregistré sur cet exercice, 2 versements de l'ANS, un au titre de 2021 pour un montant de **3 000 €** et l'autre de **3 000 €** également pour cette année. En réalité le résultat de cet exercice est de **974.80 €**.

- Le CODEP s'est vu confier par notre fédération, l'organisation de la semaine fédérale 2025, Dans le cadre du montage du dossier de candidature des dépenses ont été engagées à hauteur de **1 158.01 €**, cette somme avancée par le CODEP se verra recouvrée dès que le COSFIC disposera des ressources nécessaires.

Après ces présentations, Christian MOREAU présente le rapport du 15/10/2022 des censeurs aux comptes qui conclut à leur justesse et véracité.

Récompenses 2022 : (Benoît GROSJEAN)

6 récipiendaires sont lauréats du Mérite du cyclotourisme en 2022 :

- Martine BILLARD (Châlette sur Loing)
- Mireille BILLARD (Châlette sur Loing)
- Paulo COSTA (SMOC St Jean de Braye)
- Benoît DANRE (Crédit Mutuel)
- Bernard MOINEAU (Lorris)
- Didier TREUILLARD (Briare)

Guy BRUNEAU (Orléans Cyclo Touriste) est récompensé du Ruban bleu de la sécurité au titre de son action départementale dans ce domaine.

Rapports des Commissions :

← Formation : (Didier BOISSEAU)

← Jeunes : (Guillaume RENAULT, en son absence Didier BOISSEAU)

← Santé/Sécurité : (Guy BRUNEAU)



← Tourisme : (René MARTIN)

← Vtt/Gravel : (Eric SIGMUND)

← Sport pour Tous : (Didier BOISSEAU)

← Contrôles des Circuits et Itinéraires « à Vélo dans le Loiret » : (René DAUDIN)

Les rapports de ces différentes Commissions sont joints en annexe.

← Web/Communication : (Denis PRUD'HOMME)

Randonnées du CODEP : Les responsables de Clubs doivent retourner au Responsable du Web le plus rapidement possible les résultats de leurs randonnées à l'aide du Formulaire de transmission, objet d'une page du Site. De même, afin que leurs Randonnées puissent être inscrites sur la page Web « Prochaines Randonnées », il est nécessaire au même Responsable de disposer d'un flyer en format pdf ou jpg au minimum 15 jours avant la manifestation.

La Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme 2025 à Orléans fait l'objet de pages spécifiques et d'une présentation sommaire en page d'accueil qui seront mises à jour au fur et à mesure de la survenance des évènements.

← Concours Photos : (Pierre REVEREAULT)

Cette année, les Clubs avaient le choix entre 9 photos sur le thème : « *Coquelicots* ».

La photo lauréate du concours Photos 2022, servira de couverture au Calendrier Départemental Numérique 2023. Il s'agit de la photo de Patrick COMMUNAL (MI45)



Nous souhaitons votre participation la plus large possible en 2023 sur le thème choisi : « *CHATEAUX D'EAU* » (sans oublier votre vélo).

Photos à envoyer en format Jpg au Responsable, Pierre REVEREAULT, AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2023.



Résultats des Votes :

	Rapport moral	Rapport activités	Bilan financier 2021/2022	Budget prévisionnel 2022/2023	Rapports des commissions	Candidature Censeur aux comptes SIBRAC Olivier	Candidature Censeur aux comptes MOREAU Christian
Total des voix	81					81	81
Nuls	0					0	0
Exprimables	81					81	81
Blanc	0	0	0	0	0	0	0
OUI	76	76	76	76	76	81	81
NON	5	5	5	5	5	0	0

Intervention de M. Marc GAUDET, Président du Conseil Départemental du Loiret :

Au milieu de l'après-Midi, M. Marc GAUDET, Président du Conseil Départemental du Loiret, nous a honoré de sa présence en présentant les différents projets sportifs du Département pour 2023 et au-delà :

- En Mai 2023, la convergence de plusieurs sports sur une journée à Châteauneuf sur Loire (Cyclotourisme, Randonnées Pédestre, Equestre, Aviron...)
- Dans le cadre de cette manifestation, une réflexion est menée sur l'organisation d'un trail (200 kms passant au Nord Est du département pour revenir à Châteauneuf sur Loire)
- Orléans Terres de Jeux 2024, convention signée en 2019. Un relais de la flamme olympique pourrait se dérouler dans le Département
- Schéma Départemental des mobilités qui concerne pour une partie importante le domaine cyclable, avec la création de voies nouvelles (Canal d'Orléans, Sully-Cerdon du Loiret...)

Il répond ensuite à de nombreuses questions de l'auditoire, et en particulier sur le manque d'entretien de certaines routes (nid de poules, bas-côté) qui rend difficile la pratique du vélo. M. GAUDET souligne que ces routes sont souvent du domaine communal avec des budgets restreints.

Calendrier des Randonnées Loirétaines 2023 :

Le calendrier 2023 des randonnées loirétaines est joint en annexe, comme suite aux dernières modifications apportées en séance.

Point sur l'organisation de la Semaine Fédérale à Orléans en 2025 :

Une rapide présentation du diaporama destiné aux Clubs pour explications à leurs adhérents lors des Assemblées Générales est faite, en précisant que ce diaporama reprend de façon exhaustive tous les points relatifs pour l'organisation de cette Semaine Fédérale, mais peut être à l'initiative des utilisateurs raccourci ou résumé selon les besoins.



L'essentiel étant de convaincre le maximum de licenciés(és) bénévoles d'offrir leurs compétences et de rejoindre le Comité d'Organisation (COSFIC).

A ce jour, les différentes Commissions ont été pratiquement toutes pourvues de Responsables (1 en attente pour la Commission « Inscriptions ») issus tous du Comité de Pilotage (COPI), avec pour certains, pour le moment, plusieurs responsabilités.

La liste des bénévoles mise à jour comporte 81 noms.

Réponse à la question écrite reçue :

Yves BEAUVALLET, Président de l'Amicale Cyclotourisme de Neuville aux Bois pose sa question en ces termes :

“Le nombre d'associations et le nombre de licenciés continuent de diminuer. En parallèle, les effectifs de jeunes suivent la même courbe descendante. Malgré tous les dispositifs mis en place par la Fédération, l'attractivité n'est pas au rendez-vous.

De nombreuses organisations indépendantes de la FFCT n'ont pas les mêmes résultats, sans faire de distinction tarifaire entre licenciés et non licenciés. Le tarif n'est pas un frein pour réunir des cyclos et VTT. Quand ferons-nous une distinction tarifaire importante entre les licenciés et les non licenciés ? 2 € d'écart n'est pas suffisant. Je propose 4 pour les licenciés et 7 ou 8 au moins pour les autres

Cette mesure doit être appliquée par tous les clubs du CODEP, voir du COREG pour être efficace.”

Les échanges avec la salle montrent une posture très variable sur ce sujet et ne permettent pas de définir une position commune.

Commission nationale Accueil des personnes en situation de handicap

A la demande de la commission nationale Accueil des personnes en situation de handicap, Benoît GROSJEAN présente ses objectifs :

- permettre aux personnes en situation de handicap de pratiquer le cyclotourisme au sein de nos clubs
- permettre aux clubs d'accueillir des PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour cela, la commission nationale est à votre disposition POUR VOUS ACCOMPAGNER, dans cette démarche très enrichissante pour toutes et tous (coordonnées de contact : François Beaudouin, francois.beaudouin@ffvelo.fr - Tél : 06 07 50 24 73).

Depuis 2 ans, chaque mois, la revue CYCLOTOURISME est traduite en mode « accessible » pour les personnes mal ou non voyantes. Si vous souhaitez recevoir la revue dans ce mode « accessible par mail chaque mois, merci d'envoyer un mail avec vos coordonnées à cette adresse : revue-accessible@ffvelo.fr

La commission peut aussi nous déplacer et venir vous rencontrer dans votre club : N'HESITEZ PAS A NOUS SOLLICITER

Clôture de l'AG :

Benoît GROSJEAN donne rendez-vous aux associations loirétaines :

- à Vatan le 20 novembre 2022 pour l'assemblée générale régionale le 20 novembre 2022. A défaut d'être présent, il leur demande de donner pouvoir à une association loirétaine,
- à St Jean de Braye le 14 janvier 2023 pour la réunion des présidents loirétains.



Il rappelle nos grands rendez-vous Jeunes 2023

- Concours départemental d'Education routière le 11 mars à Brezolles,
- Critérium départemental du jeune cyclotouriste le 18 mars à Chanteau,
- Concours régional d'Education routière le 25 mars à Lamotte-Beuvron,
- Critérium régional du jeune cyclotouriste les 13 et 14 mai à Nibelle,
- Concentration régionale Jeunes le 10 juin à Boigny sur Bionne.

Ainsi que les grands rendez-vous pour toutes et tous :

- Journée « Mai à vélo » d'Orléans Métropole le 13 mai,
- « La Loirétaine » avec le Conseil départemental et le Comité Départemental Olympique et Sportif les 13 et 14 mai à Châteauneuf sur Loire,
- Challenge du Centre « souvenir Pierre Cazalières » le 11 juin avec Boigny sur Bionne et Mardié.

En clôturant la 46ème assemblée générale départementale, il souhaite Bonne année de tourisme à vélo en 2023

Fin de l'assemblée générale départementale à 18 h 00.

Les Cyclo Randonneurs de Pithiviers le Vieil invitent ensuite les participants à partager le verre de l'amitié.

Le secrétaire

Denis PRUD'HOMME

Le Président

Benoît GROSJEAN

EXPORT DE MANIFESTATION / 0000FFFFVélo - Fédération française de cyclotourisme

Date	Ville d'accueil	Nom	Structure	Type de Manifestation
14/01/2022	ST JEAN DE BRAYE	Journée des présidents des associations loirétaines	SMOC ST JEAN DE BRAYE + CODEP	
12/02/2023	OUZOUER-SUR-TREZEE	26ème rando des crêpes	U.S.O VTT CYLOTOURISME	Randonnée/Sortie
05/03/2023	FLEURY-LES-AUBRAIS	BRM200 - Sur les pas de Raboliot - Option route	CERCLE JULES FERRY CYCLO	Brevets / 200 Km / Randonneur
05/03/2023	FLEURY-LES-AUBRAIS	BRM200 - Sur les pas de Raboliot - Option route + variantes BPF	CERCLE JULES FERRY CYCLO	Brevets / 200 Km / Randonneur
05/03/2023	FLEURY-LES-AUBRAIS	BRM200 - Sur les pas de Raboliot - Option gravel (19 tronçons avec un total de 72 km)	CERCLE JULES FERRY CYCLO	Brevets / 200 Km / Randonneur
05/03/2023	FLEURY-LES-AUBRAIS	BRM200 - Sur les pas de Raboliot - Option gravel expert (NN tronçons avec un total de NN km)	CERCLE JULES FERRY CYCLO	Brevets / 200 Km / Randonneur
11/03/2023	BREZOLLES	Concours Départemental Education Routière 28/45		Jeunes
18/03/2023	CHANTEAU	Critérium Départemental du Jeune Cyclotouriste 28/45		Jeunes
25/03/2023	LAMOTTE-BEUVRON	Concours Régional Education Routière CVL		Jeunes
26/03/2023	MONTARGIS	BREVET Cyclotourisme	USM MONTARGIS CYCLO	Brevets / 100 Km / Fédéral
26/03/2023	MONTARGIS	Brevet Initiation 50 km	USM MONTARGIS CYCLO	Brevets / Initiation
02/04/2023	FLEURY-LES-AUBRAIS	BRM 300 - Loir-et-Cher, Cher et Loire via Sancerre	CERCLE JULES FERRY CYCLO	Brevets / 250 Km et plus / Randonneur
02/04/2023	SAINT-JEAN-DE-BRAYE	Randonnée du Poisson	SMOC ST JEAN DE BRAYE	Randonnée/Sortie
02/04/2023	SAINT-MAURICE-SUR-FESSARD	Brevet 100 km	CLUB CYCLO ST MAURICE FESSARD	Brevets / 100 Km / Fédéral
06/04/2023	DAZMPIERRE EN BURLY	Randonnée Seniors et du Temps libre Gazélec	?	Randonnée/Sortie
16/04/2023	CINQ MARS LA PILE	CHALLENGE DU CENTRE 37		
01/05/2023	MONTARGIS	Brevet Grimpeur du Gatinais	USM MONTARGIS CYCLO	Randonnée/Sortie
04/05/2023	CHALETTE-SUR-LOING	Randonnée SENIOR	CYCLO RANDONNEUR CHALETTOIS	Randonnée/Sortie
06/05/2023	FLEURY-LES-AUBRAIS	BRM 400 - Signal d'Ecouvès : Cote 413	CERCLE JULES FERRY CYCLO	Brevets / 250 Km et plus / Randonneur
06/05/2023	SAINT-HILAIRE-SAINT-MESMIN	14EME BALADE DES CERISIERS	CR DE LA POINTE DE COURPIN	Cyclo découvertes
07/05/2023	SOUDAY	CHALLENGE DU CENTRE 41		
13/05/2023	ORLEANS METROPOLE	Journée « Mai à vélo »	CODEP + Associations OM	Cyclo découvertes
13/05/2022	CHATEAUNEUF SUR LOIRE	LA LOIRETAINE 2023	CODEP	
13/05/2023	INGRANNES	Critérium Régional du Jeune Cyclotouriste CVL		Jeunes
14/05/2022	CHATEAUNEUF SUR LOIRE	LA LOIRETAINE 2023	CODEP	
14/05/2023	INGRANNES	Critérium Régional du Jeune Cyclotouriste CVL		Jeunes
14/05/2023	ORMES	RAND'ORMOISE	AVENIR CYCLO ORMES	Randonnée/Sortie
21/05/2023	LORRIS	LA LORRICOISE	VELO CLUB CYCLO LORRIS	Randonnée/Sortie
01/06/2023	NEUVILLE-AUX-BOIS	RANDONNEE SENIOR ET DU TEMPS LIBRE	AMICALE DE NEUVILLE CYCLO	Randonnée/Sortie
03/06/2023	FLEURY-LES-AUBRAIS	BRM600 - De la Loire aux sources de la Seine	CERCLE JULES FERRY CYCLO	Brevets / 250 Km et plus / Randonneur
04/06/2023	PITHIVIERS-LE-VIEIL	RANDONNEE DES ALOUETTES	C.RAND. PITHIVIERS LE VIEIL	Randonnée/Sortie
10/06/2023	CHALETTE-SUR-LOING	Randonnée CHALETTOISE	CYCLO RANDONNEUR CHALETTOIS	Randonnée/Sortie
11/06/2023	BOIGNY SUR BIONNE	CHALLENGE DU CENTRE 45	CC BOIGNY SUR BIONNE + MARDIE	Randonnée/Sortie

EXPORT DE MANIFESTATION / 0000FFFFVélo - Fédération française de cyclotourisme

18/06/2023	COMBLEUX	45EME JOURNEE ORLEANAISE CYCLOTOURISTIQUE	ORLEANS CYCLOTOURISTE	Randonnée/Sortie
02/07/2023	?	CHALLENGE DU CENTRE 18		Randonnée/Sortie
?		Sur les pas de Jeanne d'Arc		
06/07/2023	SAINT-MAURICE-SUR-FESSARD	sortie seniors et du temps libre	CLUB CYCLO ST MAURICE FESSARD	Randonnée/Sortie
15/07/2023	CHALETTE-SUR-LOING	Cyclo Découverte LA JONCTION DES 3 CANAUX	CYCLO RANDONNEUR CHALETTOIS	Cyclo découvertes
16/07/2023	NOGENT-SUR-VERNISSON	26EME RANDONNEE NOGENTAISE	UNION CYCLO NOGENTAISE	Randonnée/Sortie
02/09/2023	NEUVILLE-AUX-BOIS	NEUVILLOISE VTT	AMICALE DE NEUVILLE CYCLO	Randonnée/Sortie
03/09/2023	YEVRES	CHALLENGE DU CENTRE 28		Randonnée/Sortie
07/09/2023	BRIARE	La Briaroise randonnée Senior et du temps libre	US BRIARE CYCLOTOURISME	Randonnée/Sortie
10/09/2023	ORLEANS	Entre Bruyère et Fougère	ETAPE SOLOGNOTE	Randonnée/Sortie
16/09/2023	SAINT-JEAN-DE-BRAYE	La nuit Abraysienne	SMOC ST JEAN DE BRAYE	Randonnée/Sortie
24/09/2023	SAINT-CYR-EN-VAL	Randonnée de Sologne	ASS SPORT PTT ORLEANS	Randonnée/Sortie
01/10/2023	CHATEAUXROUX	CHALLENGE DU CENTRE 36	CAC	Randonnée/Sortie
05/10/2023	OCT ?	Randonnée Seniors et du Temps libre		Randonnée/Sortie
07/10/2023	LA FERTE-SAINT-AUBIN	Randonnée de la Saint Martin	CYCLO CLUB FERTESIEN	Randonnée/Sortie
07/10/2023	SAINT-HILAIRE-SAINT-MESMIN	14EME BALADE FEMMES ET SPORT	CRDE LA POINTE DE COURPIN	Cyclo découvertes
21/10/2023	CLERY-SAINT-ANDRE	RANDONNEE DE LA FOIRE AUX POMMES CLERY SAINT ANDRE	CLERY VELO	Randonnée/Sortie
28/10/2023	CJF ?	Assemblée générale départementale		
11/11/2023	MONTARGIS	32ème MONTARGOISE VTT et Marche	USM MONTARGIS CYCLO	Randonnée/Sortie

Rapport des Contrôles des Circuits et des Itinéraires « A VÉLO DANS LE LOIRET »

En 2022 ce sont 12 clubs qui ont assumé les contrôles pendant les mois de février et mars, selon la Convention que le CoDép a signé avec le Conseil Départemental du Loiret.

Le CRPC Saint-Hilaire-Saint-Mesmin a contrôlé 1 boucle de Sologne gérée par la Communauté de Communes des Terres-du-Val-de-Loire, 1 boucle de Forêt d'Orléans et 1 section de la Loire à Vélo depuis Mareau aux Prés jusqu'à Tavers.

L'Étape Sologote Orléans a contrôlé 1 boucle de Sologne, l'itinéraire VTT de Charbonnières à Chamerolles et en plus 1 section de la Loire à Vélo de Sigloy à Sandillon en remplacement de l'AL La Source qui avait appelé à l'aide, merci à Jean-Daniel Guitteaud d'avoir relevé le défi.

Le CCC Châtillon-sur-Loire a contrôlé les 4 boucles du Berry.

L'US Poilly-lez-Gien a contrôlé 1 boucle Puisaye remplaçant l'US Ouzouer-sur-Trézée, et 1 section de la Loire à Vélo de Saint-Firmin-sur-Loire à Sully-sur-Loire.

L'US Briare a contrôlé 1 boucle de Puisaye et une section de la Loire à Vélo de Beaulieu-sur-Loire à Briare.

L'ANC Neuville-aux-Bois a contrôlé les 2 parcours VTT de l'Étang de la Vallée.

Orléans CT a contrôlé 1 boucle de Sologne.

Le CJFC Fleury-les-Aubrais a contrôlé 1 boucle de Sologne.

Le CC Boigny-sur-Bionne a contrôlé 1 boucle de Forêt d'Orléans.

L'AC Ormes a contrôlé 1 boucle de Forêt d'Orléans.

L'UNC Nogent-sur-Vernisson a contrôlé 1 boucle de Puisaye.

Le VCC Lorris a contrôlé 1 section de la Loire à Vélo de Saint-Père-sur-Loire à Châteauneuf-sur-Loire

La Loire à Vélo de Saint-Denis-en-Val à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin gérée par Orléans-Métropole était contrôlée épisodiquement par le CJFC Fleury-les-Aubrais, en l'absence de dossier contrôleur, contrairement au Conseil Départemental c'est-à-dire sans plan ni repérage du jalonnement notamment sur l'antenne entre la gare d'Orléans SNCF et le Pont Thinat où il manque des panneaux directionnels dans les deux sens, surtout à la sortie de la gare où l'indication Loire à Vélo est totalement absente... !

C'est vraiment dommage notamment pour les nombreux cyclotouristes qui viendront visiter Orléans pendant la Semaine Fédérale en 2025. Pour cela une lettre fut adressée à Christian DUMAS, Maire d'Ingré et Vice-président d'Orléans-Métropole chargé de la Politique cyclable et des circulations douces. Celui-ci a répondu qu'il demandait au service de la métropole d'étudier cette possibilité.

Parmi tous ces contrôles on relève différents problèmes constatés dont les principaux sont : 69 défauts de signalisation (mât et panneau absents ou panneau seulement absent ou dégradé ou fixation défectueuse)

Quelques tronçons avec la chaussée dégradée et des trous, surtout les parties sans revêtement. Carrefour à feux tricolores avec système de détection pour les voitures mais pas pour les vélos à Mareau-aux-Prés.

Proposition de modification d'itinéraire pour améliorer la sécurité à Cléry-Saint-André

Actes de vandalisme incompréhensibles sur les parcours VTT.

LOIRE A VELO

Une carcasse de voiture qui subsiste depuis plusieurs mois sur la piste vers Baule.

Sur l'antenne de la gare SNCF à Beaugency signalisation anarchique : Panneau qui dirige vers un sens interdit (même aux vélos). Un autre qui envoie sur rien. Un autre caché par un grand panneau indiquant « vous sortez d'une zone de rencontre ». Enfin un autre à l'envers pour rejoindre la gare (sens interdit autorisé aux vélos, pas indiqué)... !

Tronçon impraticable à Ouvrouer-les-Champs et à Châteauneuf-sur-Loire où l'itinéraire est fermé à cause de travaux sur les berges de la Loire, obligeant d'emprunter des marches et de redescendre par une pente à forte déclivité.

À la sortie du pont côté Saint-Père-sur-Loire et sous le pont de Châtillon-sur-Loire, descente dangereuse avec virage, il faudrait installer une rambarde.

Sur l'antenne de la gare SNCF à Gien absence totale de fléchage.

Pour franchir le pont sur la Loire à Gien, les cyclistes ne sont pas en sécurité, mais la transformation de la voie ferrée désaffectée traversant la Loire à Poilly-lez-Gien pourrait être une solution ?

Passerelle sur une rivière à Saint-Gondon avec un dénivelé de 15 cm dans un passage étroit peut s'avérer dangereux.

Piste IMPRATICABLE à Beaulieu-sur-Loire (trous profonds) proposition de remplacement par une petite route parallèle qui rejoint L'Étang.

Pavés dangereux à Mantelot près de Châtillon-sur-Loire devraient être signalés.

Voilà la liste des observations principales avec certaines propositions de l'énorme travail de contrôle et d'observations des clubs du département du Loiret engagés dans cette mission d'intérêt général. Aussi c'est la démonstration que ces actions réalisées à vélo, sont utiles pour l'amélioration des aménagements cyclables dans notre département et des collectivités qui nous font confiance.

René Daudin

COMMISSION FORMATION

COMPTE RENDU D'ACTIVITE 2022

Le 22 janvier avait lieu la traditionnelle "journée des présidents", accueillie par le club du Cercle Jules Ferry à Fleury les Aubrais. Une information et démonstration de l'outil autour du PSGI (Processus Simplifié de Gestion des Inscriptions), développé par Denis Prud'homme était le thème retenu pour la formation des dirigeants.

Cet outil un utilitaire sur Excel est destiné à pallier les difficultés que pourraient rencontrer les non-initiés aux techniques numériques, à simplifier la saisie des « Non FFCT » et obtenir tous les résultats nécessaires sur des tableaux. Denis a fait une démonstration en vrai grandeur et répondu aux questions. L'objectif de cette démonstration étant que tous les inscriptions des randonnées Loirétaines se fassent à l'aide de cet outil à l'avenir.

Une grande part de cette rencontre à portée sur la candidature du comité départemental à l'organisation de la Semaine Fédérale 2025 à Orléans. Pascal Ricois, Président d'Orléans Cyclo Touriste, a présenté le calendrier des actions menées ainsi que le projet proposé sur ce dossier de candidature. Cette présentation complète a permis de nombreux échanges sur ce grand projet pour lequel les associations Loirétaines avaient voté positivement à une très large majorité, lors de l'AG extraordinaire qui avait précédé cette réunion.

Un invité, Monsieur Brunaud Devillard, délégué départemental de l'AF3V (association pour le développement des Véloroutes et voies verte), nous a présenté ses missions ainsi que les projets de véloroutes et voies verte sur notre région.

Comme les autres années un compte-rendu complet et intéressant sur l'AG régionale à Dreux et du congrès fédéral qui s'est déroulé en décembre à Nevers (58) sans oublier les différents résultats du Challenge Départemental et du Challenge de France furent présentés par notre président Benoît. La journée se clôtura par le traditionnel échange de questions réponses.

Une formation d'animateur club s'est déroulée les 22 et 23 février à Ormes. Un essai, une formation en semaine afin de ne pas bloquer un week-end de vélo. 6 stagiaires ont suivi cette formation, 1^{er} niveau de la formation fédérale, 1 licencié du club de Chateau, 2 licenciés (dont une féminine) du club AC Ormes et 3 licenciés d'Orléans Cyclo Touriste. La plupart des stagiaires étaient licenciés depuis plusieurs décennies à la FFCT, ils ont néanmoins apprécié cette formation et enrichi leurs connaissances.

Un grand merci au club de l'AC Ormes pour le prêt de leur local très bien adapté pour cette formation.

Il serait bien que chaque club ait au moins un licencié ayant suivi la formation d'animateur.

Dans le cadre du plan de formation la qualification de base et le pré-requis aux autres qualifications est l'animateur, formation sur 2 jours. Une validation par la commission régionale de formation est désormais obligatoire entre chaque niveau de qualification en particulier entre animateur et initiateur.

Il est indispensable et obligatoire pour tous les animateurs, initiateurs et moniteurs d'être formés au PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1).

La remise à niveau initialement tous les 3 ans est maintenant obligatoire au minimum tous les 5 ans pour tous les cadres fédéraux (initiateurs, moniteurs, instructeurs) et fortement conseillée aux animateurs.

Les inscriptions aux formations se feront obligatoirement sur le site fédéral.

L'informatisation et le recensement de tous les éducateurs est toujours en cours, des oublis, soyez patients, un travail très lourd pour la commission nationale formation et les délégués régionaux.

Le 30 octobre prochain aura lieu à Olivet à la Maison des sports une remise à niveau des initiateurs, moniteurs et instructeurs de la région. A ce jour près de 50 participants inscrits (initiateurs, moniteurs) venant de toute la région dont une grande part du Loiret. Cette journée sera animée par Roland Bouat, instructeur fédéral, membre de la commission nationale formation. Merci aux initiateurs et moniteurs du Loiret pour leur implication au sein de leurs clubs.

Faites nous parvenir vos besoins en formation afin que nous les regroupions au niveau du COREG, ce qui permettra de vous proposer des solutions.

Effectifs des animateurs, initiateurs, moniteurs et instructeur du Loiret actifs au 30/09/2022 :

Animateurs : 36 représentant 19 clubs

Initiateurs : 4 représentant 3 clubs

Jeune Educateur Fédéral : 2 représentant 1 club

Moniteurs : 8 représentant 3 clubs

Aucun instructeur dans le Loiret.

Cette liste ne comprend que les licenciés à jour de leur remise à niveau sauf oublis ou erreurs.

Didier BOISSEAU Commission Formation

Bilan 2022 / Objectifs 2023 **de la Commission Jeunes** (AG du CoDép 45, le 22 oct. 2022)

2022 a été une année normale pour les activités où nos jeunes sont conviés, ils ont dignement représenté leurs clubs et le département sur les différentes manifestations régionales et nationales.

La première rencontre s'est déroulée le 12 mars pour nos plus jeunes. Le Cyclo Club Fertésien, que je remercie, nous ont chaleureusement accueilli pour organiser le Concours Départemental d'Education Routière à La Ferté St Aubin. 6 jeunes du Loiret (2 océtistes et 1 non licenciée) et de l'Eure-et-Loir ont participé aux différentes épreuves proposées, afin de gagner en autonomie sur le vélo, tout en sécurité.

Le week-end suivant, les plus grands ont participé au critérium départemental à St Georges sur Eure (28).

Suite au Concours Régional d'Education Routière à Lamotte-Beuvron du 26 mars où 2 océtistes (Mathilde Bonnet et Samuel Ishida) et une non licenciée du Loiret ont participé, Samuel s'est qualifié pour le **Concours National d'Education Routière**. C'est à Vesoul, le 11 juillet, qu'il a représenté la région, avec un beau classement, finissant 18^{ème} sur près de 100 jeunes et 1^{er} de la région.

Au Critérium Régional du Jeune Cyclotouriste du 21-22 mai à Souday (41), 4 jeunes océtistes ont effectué les différentes épreuves proposées en vélo de route (Thimothée Fouquet-Lapar, Clément Lamouller, Maxime Bonnet et Adam Zinsius).

3 d'entre eux se sont qualifiés pour le **Critérium National du Jeune Cyclotouriste** à Vesoul le 10 juillet. Comme habituellement, ils ont honoré Orléans-Cyclo-Touriste, mais aussi le CoDép et le Corég, avec une très belle **1^{ère} place** pour Adam. Clément et Thimothée se classant 7^{ème} et 8^{ème} respectivement. Je tiens à les féliciter pour leurs prestations, ainsi que leurs encadrants.

Entre ces épreuves régionales et nationales, nos jeunes se sont retrouvés à la **concentration jeunes** lors du Challenge du Centre de St Avertin (41) les 25 et 26 juillet. 6 jeunes océtistes ont participé à ce week-end, avec notamment une sortie nocturne le samedi soir bien appréciée.

L'été c'est aussi la période des voyages. Outre la participation de nos jeunes à la **Semaine Jeunes** de Vesoul début juillet, il y a le **Trait d'Union** qui est un voyage itinérant proposé aux jeunes licenciés. Cette année, il ne faisait plus la liaison entre les Semaines Fédérales, mais c'était un voyage itinérant pendant la Semaine Fédérale de Loudéac (22).

2 jeunes loirétains y ont participé, il s'agit de George Bainier et Noé Devolder du Cercle Jules Ferry Cyclo. Nous espérons qu'ils ont apprécié ce voyage à vélo avec des jeunes de toute la France et nous les félicitons pour ce périple.

Espérons que **2023** soit dans la continuité de cette belle année, même si malheureusement les activités au niveau national ne seront pas au rendez-vous comme nous en avons l'habitude. En effet, le critérium national des jeunes, qui était le couronnement d'une semaine jeunes tant appréciée, n'aura plus lieu l'été, mais ce sera lors du week-end de l'Ascension à Rambouillet. Tandis que la Semaine Jeunes disparaît... pour être rattachée à la Semaine Fédérale (à Pont-à-Mousson), mais sans les activités habituelles, sans rencontre avec les autres régions... Un flop que le CoRég compte bien rattraper en envisageant une organisation plus digne de ce nom avec les régions voisines.

Quid du concours national d'éducation routière ? Quid du Trait d'Union (si une pseudo semaine jeunes se déroule en même temps) ?

Mais j'en suis sûr, cela n'empêchera pas nos jeunes de briller sur la scène nationale !

2023 étant une année à Paris-Brest-Paris, tant attendu par les amateurs de longues distances, aussi bien adultes que jeunes, il devrait y avoir le **Paris-Brest-Paris des jeunes** en voyage itinérant sur 10 jours. Les informations devraient être disponibles à partir du début de l'année, je pense que plusieurs de nos jeunes loirétains pourraient être intéressés.

Plus localement, les plus jeunes pourront participer au Concours Départemental d'Education Routière le 11 mars à Brezolles (28). Les plus grands auront rendez-vous pour le critérium départemental route et VTT à Chateau. Je tiens à remercier le Club Cyclo de Chateau qui a accepté de nous accueillir.

Les épreuves régionales auront lieu le 25 mars à Lamotte-Beuvron (41) pour l'éducation routière et les 13 et 14 mai à Ingrannes pour le critérium. Le CoDép 45 accueille cette dernière organisation et sera d'autant plus sollicité pour sa préparation. Sans oublier la concentration jeunes régional lors du Challenge du Centre en fin d'année scolaire.

Ces résultats sont le fruit d'une assiduité de nos jeunes, mais c'est aussi grâce à tous les **bénévoles** qui les encadrent et leurs parents/grands-parents bien sûr. Des jeunes qu'on a le plaisir de retrouver aussi lors des sorties clubs, des randonnées organisées, et qui prennent eux aussi du plaisir. Je tiens à **remercier** tous ces jeunes pour leurs participations et leurs comportements, ainsi que tous les adultes qui œuvrent pour que ces activités aient lieu (aussi bien en encadrement, mais aussi toute la partie logistique et organisation).

N'hésitez pas à faire découvrir ces diverses activités à vos enfants, vos petits-enfants ou vos connaissances, même si il n'y a pas de structure jeunes dans vos clubs. Si vous souhaitez aider à l'encadrement de ces activités, vous former, accueillir des jeunes, nous vous accompagnerons avec plaisir.

Du côté des effectifs, ils continuent malheureusement à diminuer, malgré toutes ces activités citées. En effet, à ce jour il y a 28 jeunes licenciés, dont 3 filles seulement, soit encore 9 de moins que l'année dernière. L'OCT en a le plus avec 12 jeunes, seule école française de vélo du Loiret active... Merci aux 9 associations ayant des jeunes licenciés. N'hésitez pas à les faire participer aux différents événements qui leur sont dédiés, nous les accueillerons avec un grand plaisir.

Pour la Commission Jeunes, Guillaume RENAULT
g.renault45@gmail.com

Assemblée Générale du Codep 45 du 22 Octobre 2022

PITHIVIERS LE VIEIL (45300)

Bilan d'activités 2022 de la Commission Sécurité /Santé du Codep 45

En premier lieu, il convient de noter que les mesures sanitaires imposées suite à la pandémie liée au Covid 19 - certes moins contraignantes que l'année précédente - ont quand même gêné la Commission Sécurité/Santé (CSS) dans ses actions.

Néanmoins, une Réunion de la CSS a pu être organisée le 5 Mars 2022, pour la mise au point de la formation, prévue, des nouveaux Délégués Sécurité Clubs du Codep 45, à St Jean de Braye, le 12 Mars. Il convient de noter que cette formation s'est déroulée parfaitement avec la satisfaction des participants. Ce qui nous incite à envisager une formation du même type en 2023, toujours pour les nouveaux DSC, qui n'ont pas pu participer le 12 Mars 2022.

Dans ce cadre, une nouvelle Réunion de la CSS a eu lieu le 24 Septembre 2022 à Ormes, pour organiser cette formation l'année prochaine.

En second lieu, le Président de la CSS, a concentré son action dans la zone d'Orléans Métropole en demandant l'installation de « Sas Cycliste » à tous les feux tricolores implantés dans les communes situées dans cette zone.

Il a été précisé au Vice Président d'Orléans Métropole, en charge des Politiques cyclables et douces, la nécessité de cette implantation, pour garantir la circulation, en toute Sécurité des cyclistes, qui transitent par les itinéraires précités, même s'il n'y a pas continuité avec une piste cyclable, suivant les dispositions de l'Arrêté du 23 Septembre 2015, relatif à la modification de la signalisation routière,

en vue de favoriser les mobilités actives (Dispositions qui sont reprises dans la fiche CEREMA N°12).

Enfin, l'accent a été mis sur le fait que la création de ces « Sas Cycliste » constituait, indéniablement, une amélioration importante pour la Sécurité des cyclistes, ces derniers se trouvant placés devant les autres véhicules et, surtout, hors de l'angle mort, lors du passage du feu au vert.

Dans le même ordre d'idée, lors de la réunion de la CSS du 24 Septembre dernier, le Président a demandé aux Commissaires de mener une action du même type, auprès des responsables concernés, dans tout le Département du Loiret.

Guy Bruneau DSD

Président de la Commission Sécurité/Santé (CSS) du Codep 45

COMPTE RENDU D'ACTIVITE 2022

Depuis le COVID, peu d'organisation de cette commission, la dernière en 2019, un voyage itinérant féminin en direction du Challenge du Centre à Contres début octobre.

Lors du dernier séminaire Codep, en l'absence de responsable de cette commission, à la demande de notre Président, nous proposons Denis Prud'homme et moi-même (Didier Boisseau) d'organiser un Voyage Itinérant en direction du Challenge du Centre de ST Avertin du 14 au 16 mai 2022.

VI Féminin vers ST Avertin du samedi 14 au lundi 16 mai 2022 :

Cette proposition est validée et dès début janvier nous nous mettons au travail avec Denis pour rechercher, l'hébergement, le parcours, les visites puis communiquer vers les associations Loirétaines.

A la clôture des inscriptions le 27 mars, seulement 15 personnes ont répondu présent. Un peu de déception sachant que 30 places avaient été réservées à l'hôtel Le Faisan de ST Avertin. Doit-on annuler ? Bien sûr que non, nous relançons une communication et quelques jours plus tard nous sommes 18, 15 féminines et 3 hommes.

Ce VI aura bien lieu. Des cyclos, 4 féminines et 2 hommes du club de ST Georges sur Eure (28) se joindront à nous pour l'hébergement.

Samedi 14 mai rendez-vous est donné au local de l'ASPTT rue de la Pomme de pin à 7h30. Jacky Chassier de l'ASPTT et Benoît notre Président nous accueille, les véhicules pourront rester en sécurité tout le week-end. Nous remercions chaleureusement ce club.

8h c'est le départ, 2 petits groupes se forment, il est convenu de faire un arrêt casse-croûte à Dhuizon. Le parcours se déroule sans encombre jusqu'au pique-nique à Monthou sur Cher. Un super lieu auprès d'un étang sous le soleil. Fini les quelques ondulations de la Sologne, maintenant, avec un vent toujours arrière, nous suivront la vallée du Cher en partie par la véloroute « Le Cher à vélo », traversant Montrichard, Chenonceau...

Un arrêt visite dégustation de la distillerie Girardot (Fraise or) à Civray captivera l'attention des participants, difficile d'arrêter le maître des lieux !!! Vers 17h45 nous arrivons à ST Avertin après 135 km. Nous nous installons pour 2 jours dans cet hôtel de centre ville simple mais très bien tenu avec des propriétaires très sympathiques. Après le dîner pour la plupart petite promenade digestive dans ST Avertin et les bords du Cher.

Dimanche chacun retrouve ses amis de club et de la région pour de super parcours dans cette Touraine des châteaux. Ce premier Challenge de l'année, organisé par un jeune club fût une réussite.

Lundi matin 8 h il faut se résoudre à rentrer, le soleil est toujours là et bonheur, le vent à tourné, il nous repoussera vers Orléans. Pour le retour le parcours empruntera une grande partie de « la Loire à vélo » avant de reprendre la Sologne après Candé sur Beuvron. Un premier arrêt casse-croûte à Amboise permet de récupérer des coteaux de Montlouis, puis nous nous visiterons l'intéressant musée des vieux outils aux Montils (41) pendant la pause méridienne. Les Montils sera également le lieu du pique-nique à l'ombre du donjon médiéval. Il est presque 14h30 lorsque nous reprenons la route et il nous reste 70 km à parcourir. De nouveau un arrêt gouter à Dhuizon, nous y avons nos marques.

18h30 nous arrivons, les bonnes conditions météo nous ont permis d'arriver pas trop tard, certaines ont encore beaucoup de route pour retrouver leur domicile dans l'est du Loiret.

Un grand merci à tous les participants ce fût un plaisir de vous proposer ce petit voyage de cyclotourisme en espérant que pour vous cela fût de même.

Satisfaction que des féminines du giennois aient participées, nous n'avons pas trop l'occasion de randonner avec elles au cours de l'année.

Evidemment nous aurions espéré plus de participantes, mais le kilométrage assez élevé des étapes a pu faire peur à certaines, peut-être la communication un peu tardive, les calendriers et engagements club étant bien établis fin janvier....

Aussi en 2023 nous vous proposerons une nouvelle fois un voyage itinérant féminin où quelques hommes pourront se joindre.

Nous avons prévu ce voyage sur le week-end du 6 au 8 mai en direction du Challenge à Souday (41). Malheureusement cette région du Perche est très demandée et aucun hébergement collectif n'est disponible ce week-end.

Nous vous proposons donc ce voyage une semaine plus tôt les 29, 30 avril et 1^{er} mai. Un voyage itinérant en direction d'Aubigny à la découverte du Pays Fort.

Si cela vous convient, nous en reparlerons lors de l'AG du codep, notez dès maintenant ce week-end.

Didier BOISSEAU

Le 09-10-22

COMMISSION TOURISME

Bien que la commission soit en veille, le CODEP a cependant organisé quelques sorties et poursuit quelques dossiers commencés en 2021.

Les 14-15 et 16 mai : voyage itinérant géré par la famille Boisseau : Orléans – St Avertin et retour pour le challenge du Centre avec 18 participants.

Le 03 juillet 2022 : 3^e étape «Sur les pas de Jeanne D'Arc».

En accompagnement des marcheurs de l'Association Diocésaine pour la Pastorale du Tourisme qui reliaient en 3^e étape Jargeau à St Benoît/Loire pour 17,80 km, les cyclos FFCT ont parcouru au choix 42 ou 62 km et partagé le repas du midi en bord de Loire à Châteauneuf/L.

Merci à la famille Boisseau pour la gestion du petit parcours avec 17 participants, (23 sur le 62 km géré par moi-même) et à Eric S. et Paulette D. pour les inscriptions de cette sortie.

Au total, la sortie a vu 40 participants (18 hommes et 22 femmes) avec 8 clubs sur 34 de représentés ... dommage pour les clubs absents ! ... souvent les mêmes !

Temps frais, un peu venté mais sans pluie pour cette sympathique sortie et repas partagé avec les marcheurs.

Un grand merci à l'ensemble des organisateurs et aux conférenciers de la journée.

Une 4ème étape en 2023 ... certainement en espérant une prise de relais par les clubs de l'Est Orléanais pour l'organisation !

Projet en cours : Randonnée Permanente «La Route de la Rose».

Dossier commencé au printemps 2021 et 1^{er} échange avec la FFCT au 25 juin 2021 ... quelques défaillances et difficultés de communication de la FD ont retardé l'avancement de ce projet.

Le contact a été rétabli récemment et s'est enfin amélioré, ouf !

La finalisation et le label de cette RP pourraient voir le jour en fin d'année 2022 ... croisons les doigts.

René MARTIN

Rapport 2022 de la commission VTT

Il convient pour introduire ce rapport de reprendre les propos de la fédération :

« **Le VTT** concerne une population de plus en plus nombreuse et nécessite de nouveaux besoins en matière d'infrastructure et d'encadrement. **Le VTT** se développe dans le cadre de la randonnée, de la découverte et du loisir. La Fédération française de cyclotourisme est à la pointe de cette dynamique au travers de ses **1 700 clubs ou sections VTT affiliés**, ce qui représente **50 % des activités fédérales** »

Il ne semble pas que le **CODEP du Loiret** soit à la pointe dans ce domaine, on peut regretter l'absence d'engagement de clubs qui pratiquent le VTT dans la cadre d'un projet départemental.

Les arguments avancés par la fédération :

- des tarifs préférentiels grâce aux partenaires du « club avantages »,
- des formations dispensées par la Fédération française de cyclotourisme,
- des tarifs privilégiés dans les 4 500 événements organisés par les clubs cyclotouristes,
- une information régulière grâce à la newsletter,
- et bien d'autres avantages à découvrir !

La encore ces arguments ne semble pas de nature à convaincre les nombreux pratiquants de vélo tout chemin à venir nous rejoindre.

Le développement de la pratique du **Gravel** à mi-chemin entre le vélo de route et le vélo tout terrain doit être également pris en compte dans un projet départemental.

Ce constat, ne doit pas obérer le développement de ces pratiques au sein du CODEP.

Les projets en cours :

- **La base VTT de Briare** est maintenant une réalité. Grâce à l'opiniâtreté de certain membre du club, la base VTT est labélisée par la Fédération, elle est placée sous la responsabilité de la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye. **Une inauguration officielle est prévue courant 2023**, le CODEP entend s'associer au club de Briare pour faire de cette inauguration une manifestation d'envergure.

- **La Métropole d'Orléans** instruit actuellement avec la fédération, un projet de base VTT- GRAVEL sur le site de la base de loisirs de l'Île Charlemagne-Parc de Loire.

- Une base VTT sur **la base de loisirs de Combreaux** est toujours en projet.

- **La route Européenne d'Artagnan**, qui emprunte le Loiret, depuis les Dolines de Limère jusqu'à la limite départementale avec le Loir et Cher du côté de Saint Laurent, est une route équestre qui peut être empruntée **par les VTT ou les GRAVEL**. Pour ce faire, le CODEP a signé une convention avec la fédération française d'équitation.

La semaine fédérale :

- L'organisation par le CODEP du Loiret de la semaine fédérale internationale de cyclotourisme doit fédérer l'ensemble des clubs du CODEP.

- Pour ce qui concerne le **VTT et le GRAVEL**, nous devons proposer 2 circuits par jour. L'objectif pour 2025, c'est de créer, avec le soutien des collectivités locales, des circuits permanents afin de réduire le travail de balisage. **Quand on sait qu'à Loudéac il y avait 150 vététistes et 300 pratiquants le GRAVEL, la tâche est quelque peu disproportionnée par rapport à l'enjeu.** La création de ces circuits devra se faire avec la participation des clubs locaux, qui ont une expérience dans l'organisation de randonnée VTT.

- Deux membres de la commission VTT font partie de la **commission circuits de COSFIC**, dont le référent, ils ne manqueront pas de solliciter certains clubs.